**A36.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Ferdinand an Karl.* | *1523 Mai 12. Innsbruck.* |

1. Verschob die Antwort auf K’s Briefe, bis sein Gesandter Hemricourt abgefertigt würde. 2. Die Sendung Doktor Prantners in die Schweiz. 3. Fand keinen deutschen Waffenschmied, der an den Kaiserhof wolle. 4. Sein Wirken auf dem Nürnberger RT zu K’s Vorteil. 5. Prozess und Ende Sickingens. 6. Sein Bund mit der Pfalz. 7. Bittet um Hilfe gegen die türkische Übermacht. 8. Pfalzgraf Friedrich verbleibt einstweilen Statthalter am Regiment. 9. Sein Vorgehen gegen die einstigen Anhänger Sickingens. 10. Ausbreitung der Lehre Luthers. Die Tätigkeit Planitz’ am Reichsregiment. 11. Die Schweizer sind bisher von Frankreich noch nicht gewonnen. 12. Die Böhmen. 13. Mkgf. Joachim von Brandenburg. 14. Bereitwilligkeit, K zu unterstützen. 15. Ulrich von Württemberg und Gf. von Fürstenberg. 16. Wird die verlangten Landsknechte stellen. 17. Zur Klage über die kaiserlichen Sekretäre.

1. Put off replying to K's letters until Ambassador Hemricourt was dispatched. 2. Doctor Prantner's deployment to Switzerland. 3. Has not found a German armorer willing to go to the Imperial Court. 4. His actions at the Diet of Nuremberg will be advantageous to K. 5. Sickingen's trial and death. 6. His alliance with the Palatinate. 7. Asks for help dealing with the superior Turkish forces. 8. Count Palatine Frederick will remain stadtholder at the Imperial Government for now. 9. His actions taken against Sickingen's former followers. 10. Spread of Luther's teachings. Planitz' activities at the Imperial Government. 11. So far, the Swiss have not been won over by the French. 12. The Bohemians. 13. Margrave Joachim of Brandenburg. 14. Willingness to support K. 15. Ulrich of Württemberg and the Count of Fürstenberg. 16. Will supply the mercenaries (Landsknechts) required. 17. Regarding the complaints about the imperial secretaries.

Wien, St.-A. Hs. B. 597 I, S. 17—22.

Druck: Lanz, Jahrbücher der Literatur 112, S. 19—24. Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 36, S. 54-61.

1] Monsr, j’ai receu plusjeurs voz lettres, ausquelles n’ai respondu, actendant la resolution et responce des affaires qu’avoie donné en charge à mon maistre d’hostel Hemericourt vous communiquer et supplier vouloir depescher. Et ayant depuis nagueres eu lad. responce, par cestes en respondrai à une partie et par aultres à la reste d’icelles.

2] Et premiers, quant au docteur Prantenar et sa charge, je vous avise monsr que ayant esté vers le duc de Milan est venu à moi tout ainsi qu’il passoit courant la poste où il fust environ quelque demi heure, me rapportant assez en brief sa commission et ensuivant voz lettres me requist lui faire assistence ce que lui offris tres voulentiers, comme raison veult. Et après s’est parti de moi et allé à Constance où il s’est tousjours tenu jusques à present. Ce qu’il a fait ou fait presentement ne le sçai, car possible il n’a pas eu si ample commission que de le me communicquer. Vrai est que, non estant bien informé de quelque bruict qui courut que les Suysses devroient avoir accordé aux François aulcun nombre de pietons, il manda depar vous en vertu d’aulcunes voz lettres au regiment en ceste conté de Tyrol, lesquelles j’ai veu qu’ilz eussent à bailler aulcuns mandemens pour lever quelque nombre de lansknechtz, semblablement aux capitaines Marc Sitich von Hams et Jeorge Fromsbergh que incontinant et à dilligence ilz eussent à comparer et aller vers lui à Constance pour leur ordonner, ce qu’ilz avoient affaire, ce qu’ilz ont faict et ensuivant la requeste que led. Prantenar faisoit. par ses lettres. Et ai fait depescher mandemens necessaires pour lever premiers deux mil pietons et après autres six mil, lui escripvant que, s’il en avoit affaire de plus, qu’il le me fist sçavoir, car je lui feroie depescher mandemens pour tout ce qui seroit necessaire, et que il me semble monsr par plusjeurs raisons que de telles ou semblables choses il n’en eust point eu inconvenient pour vostre honneur et prouffit que j’en eusse esté adverti devant quelcung aultre.

3] J’ai monsr ensuivant vostre commandement fait regarder à Augsbourg, Neurembergh et en ceste ville pour trouver quelque bon maistre armurier, afin de le vous envoyer ce que jusques à oires n’ai peu finer. Car monsr, comme bien sçavez, Allemans ne vont point voulentiers fort loing, quant ilz treuvent à vivre en leur lieu. Si rendrai je paine d’en recouvrer quelcun, combien qu’il me semble que ayant ceulx qu’avez à Bruxelles, desquelz pouez à vostre plaisir avoir et qui sçavient si bien ouvrer, ne debvez fort appeter ceulx d’Allemaigne que si difficilles sont à aller hors de leurs maisons et qui ne besoingnent point si soubtilement comme lesd. de Bruxelles.

4] Monsr, quant à ce que par vostre lettre datée du 10e de janvrier m’escripvez me merciant de ma venue a Neurembergh pour les raisons continues en icelles, je vous avise monsr que je l’ai tres voulentiers faict, non pour chose qu’il touchast à moi, car je n’y avoie tant d’affaires que par ung commissaire, ne les deusse peu faire solliciter et depescher, mais seullement suis venu pour ce qu’il touchoit vostre honneur, reputation et auctorité où à l’aide de dieu j’ai tant fait qu’ilz y ont esté gardéz, donnant ordre tant qu’il m’a esté possible a la paciffication de pluisjeurs differends comme administration de la justice et aultres choses.

5] Quant au faict de Francisque de Sequin, afin que soyez au long averti de tout le proces, vous fais monsr sçavoir que led. Francisque, non ayant regard à dieu ne à vous et vueillant user de voies d’armes au grant contempnement et mesprisement de l’auctorité imperiale sans avoir cause ou raison assaillit les pays, terres et seignouries de l’archevesque de Treves et lui mesmes dedans sa cité, où vindrent au secours dud. archevesque le conte Palatin et le lansgrave von Hessen de sorte que led. Francisque fut contrainct se retirer et lever son siege à sa honte, dommaige et interestz. Et après que lesd. princes eurent levé led. siege, envoyerent devers moi et ceulx du regiment aucuns de leurs gens solliciter que par voie de justice eussions à proceder à l’encontre dud. Francisque et autres contes, barons et nobles qui l’avoient accompaigné et adheré en ce que dessus. Et fut trouvé pour lors que l’on procederoit à l’encontre d’icellui Francisque comme le chief et puis après en temps et lieu contre les aultres, ce que fust faict ensuivant les ordonnances faictes dernierement à Wormes et ayant plusjeurs jours debatu l’affaire dud. Francisque, fust trouvé par droict selon lesd. ordonnances qu’il debvoit estre declairé au ban imperial, ce qu’il fust faict. Et ce fait, lesd. princes assaillirent aulcunes places et chasteaulx appertenant à aulcuns particuliers gentilzhommes qu’avoient associé et accompaigné led. Francisque. Et de fait les prindrent et enoultre firent semblant de vouloir assaillir les pays de l’archevesque de Mayence à cause que aulcuns des subgectz de led. archevesque en icelle diocese avoient presté aide, secours et conseil aud. Francisque, mesmes ceulx du conseil privé de l’archevesque. Lequel, voyant la deliberacion desd. princes, se trouva en personne vers eulx à Frankfort pour soi excuser joinctement avec ses subgectz et serviteurs. Mais nonobstant ses excuses, il appoincta avec eulx à leur donner 25000 florins d’or pour une fois en aulcune recompence des dommaiges qu’ilz disoient avoir receu à lad. cause. Et ce fait, chascun desd. princes se retira en son pays pour eulx preparer contre cest esté et cependant led. Francisque d’ung cousté et lesd. princes de l’aultre faisoient des courses où toutes deux parties heurent de la perte et du gain; toutesfois l’ung des enffans dud. Francisque fust prins prisonnier par le conte Palatin. Lesd. princes, sçaichans que icellui Francisque menoit practicques en plusjeurs lieux comme en France, Bohesme, Suysses et les pays du Francq et Zwave pour s’en aider et fortiffier à l’encontre d’eulx, ilz eurent diligence à eulx preparer de bonne heure et assaillir leur ennemi avant qu’il se sceust ou peust aider desd. practicques et se mirent aux champs au commancement du mois de mai dernier passé, tenans espies pour sçavoir où estoit led. Francisque. Et, ayant deliberé mectre le siege à ung de ses chasteaulx, nommé Ebernburg, qu’est le plus fort qu’il ait, ilz furent avertis qu’il estoit en ung autre, nommé Neustall, auquel en l’espace d’ung jour mirent le siege avec ung bon nombre de pietons et chevaulcheurs et grant nombre d’artillerie, de laquelle firent telle euvre que en plusjeurs lieux adommaigerent led. chasteau et de cas d’aventure ainsi que dieu vouloit vint ung cop d’artillerie frapper à ung vaulx ou sommier aud. chasteau. Lequel tumba et donna aud. Francisque au milieu de l’estomac, tellement qu’il fut blessé à mort. Lequel, se veant sans aucun espoir de vie, manda les susd. trois princes, lesquelles vindrent et se rendit à eulx, les vies et biens saulvéz de ceulx qu’estoient aud. chasteau, ce qu’ilz lui accorderent, et peu après morut. Depuis ung de ses filz s’en est retiré vers les contes de Soleren et de Fusternberg, et practicquent de ça et de la pour de nouveau faire une nouvelle motion et l’on m’a escript que lesd princes sont d’opinion les vouloir tous assaillir. De ce qu’il en sera ou surviendra en serez monsr averti.

6] Si fault il que sçaichez monsr que le conte Palatin pour lui et toute sa maison renouvelle avec moi la confederacion qu’ilz avoient avec la maison d’Austriche y comprennant la duché de Wirtemberg au moyen dequoi et de la raison et justice et que s’estoit chose mal seante et detestable que telles manieres de gens comme led. Francisque et ses adherans fissent telz rumeurs et differens, comme ilz avoient desia faictz en l’empire au tresgrant contempnement de vous et de vostre auctorité imperiale, pour laquelle conserver et lad. confederacion je me suis declairé en faveur dud. conte Palatin et lui ai envoyé deux cens chevaulx et tenoie prest ung bon nombre de pietons pour quant il les demanderoit. Laquelle aide, combien qu’elle fust petite, a esté fort grande pour ce que beaucop de gens de bien et autres, voyant mad. declaration, ne se oserent monstrer ne faire beaucop de choses qu’ilz eussent faict, parquoi lesd. princes peurent faire par ce moyen ce qu’ilz n’eussent point faict aultrement.

7] Les dommaiges que les Turcqz ont faictz tant au roi de Hungrie comme à moi sont monsr bien grans et, comme par plusjeurs mes lettres vous ai escript, je ne voi, si aultrement l’on n’y veult pourveoir, sinon que tous deux nous perdrons, car il n’est possible ni en nostre pouoir resister à une si grande puissance comme celle dud. Turcq. Et quant à l’aide et secours de l’empire, le tout n’est riens, car à la derniere diette de Neuremberg nous furent promis 4000 pietons, mais quelque poursuite qu’en ayons sceu faire n’en avons encoires peu avoir ung seul et y a peu d’apparence. Parquoi monsr vous supplie de rechief si treshumblement que faire puis vouloir trouver moyen de nous aider.

8] Au regard du conte Palatin Frederick à mon partement de Neuremberg ai tant faict avec lui qu’il est demeuré au gouvernement comme paravant et vous est sans faille bon serviteur et le devez monsr avoir pour recommandé à la depesche de ses affaires.

9] Quant à la ligue que aucuns contes et gentilzhommes de pardeça ont faict avec Francisque, tenez vous monsr asseuré que je l’ai rompue et empesché de tout mon pouoir, retirant les ungs d’icelle par peur, les aultres par bonnes parolles et les aultres, les acceptant à mon service avec groz et bons traictemens. Mais ceulx qui plus ont estéz traictant et sollicitant icelle ligue a ce qu’ai peu estre informé sont les contes Guillaume de Fustemberg, cellui de Soleren, Fredrick Dietrich Spack et ung nommé Estaufer. D’aultrepart vous avise monsr que pour empeseher icelle ligue, laquelle n’a jamais esté pour penser ou faicte, sinon en diminution de vostre auctorité et reputation et pour chastier plusjeurs gentilzhommes du Francq et aultres qui ont soubstenuz et soubstiennent Hans Toman, cellui qui tua le conte de Witinghen, ai sollicité avec la ligue que quelque expedicion se fist à l’encontre d’eulx. Laquelle a estée conclute à ce premier jour de juing en nombre de 12000 payés de pietons et 1500 chevaulx que n’est pas sans grosse despence tant de ma part comme des autres, estans à lad. ligue, si sera elle bien employé, mais que puissions exploicter ce que esperons en dieu faire.

10] De la doctrine et secte Luterianne, je vous promectz monsr que je n’ai rien laissé à faire et plusjeurs fois ai perdu pacience, moi estans au gouvernement à Neurembergh, voyant la mauvaise inclination d’aulcuns, et en especial de cellui qu’est au lieu du duc de Saxe, nommé Plains, lequel avec plusjeurs ses adherans sans aucune craincte de dieu ne vergoingne du monde s’emploient tres detestablement; et à la fin fust conclud que l’on debvroit rescripre et envoyer vers led. duc de Saxen, ce que l’on m’a escript depuis mon partement avoir esté faict. Et quant à mes pays, j’en ai fait faire et fais encoires journellement tel debvoir que j’espere dieu en sera servi et garderai mon honneur; si vous avise bien monsr qu’il à esté et est besoing y aller ung peu à bon essient. En plusjeurs lieux de l’empire tout au long de la quaresme a l’on mangé chair, en autres lieux de l’empire prestres et moines se sont mariéz et aux nopces d’aucuns s’est trouvé led. feu Francisque de Sequin.

11] Touchant les Suysses, je vous avertis monsr que à ma grosse despence (pour vous faire service et ce que vous touche) ai tousjours tenu et tiens encoires espies et gens qui journellement m’avisent de leurs affaires et practicques, lesquelz ne ont encoires nul vouloir d’aller servir les François et ne sont nullement d’intention ni deliberéz de ce faire. Comme je croi aussi pourrez monsr entendre plus au long par le docteur Prantenar qu’est à Constance. J’ai eu quelque vent comme aulcuns lansquenetz se ingerent à aller au service dud. roi de France, parquoi de rechief ai fait faire nouveaulx commandemens et aussi faiz garder les passaiges et suis bien deliberé chastier ceulx qui seront trouvéz y aller.

12] Quant aux Bohesmois, je ne leur ai monsr point envoyé vostre lettre pour ce qu’il n’est necessaire, car, comme vous ai monsr escript, j’ai tant practicqué avec eulx, leur envoyant mes ambassadeurs et à des aulcuns fesoie quelques presens, leur escripvant bonnes lettres joinctement le bon vouloir que leur roi a eu à rompre les practicques des François et la dilligence de micer Andrea del Burgo que toutes ont esté et sont estées rompues et mises à neant et n’y a plus nouvelles de riens.

13] Des affaires du marquis Joachim de Brandemburg, electeur, je lui en ferai faire la responce ainsi que me l’escripvez et semblablement à son frere, le cardinal.

14] Je loue fort monsr les grosses apprestes et provisions qu’avez faictes par tout pour adommaiger vostre ennemi, lequel dieu veulle confondre que de tant de maulx est cause et pleust à dieu que j’eusse la puissance, comme j’ai le vouloir, car j’en auroie tost fait la fin, et de ce que pourrai ne fault, sinon que le me commandez et je ne lairai riens à faire.

15] Le duc Walrick de Wirtemberg a emprins la guerre contre le conte de Fustemberg et d’avantaige manié ne sçai quelles practicques, lesquelles sont cause me faire beaucop de depence à l’entretenement des fortes places et aulcuns chevaulx et espies.

16] Au regard des lansquenetz que m’ordonnez monsr doige faire prestz, si besoing faisoit, j’en ai fait mon debvoir et quant l’on en aura affaire s’en trouveront assez.

17] De ce que le conte Palatin avoit esté averti devant moi du pouoir que vous avoie demandé, je vous avertis monsr qu’il en est ainsi et que je l’ai sceu d’ung bon personnaige voire prince de l’empire.

D’Ysbrug, ce 12e jour de mai ao. 23.

2] Doktor Wolfgang Prantner wurde zugleich mit Raphael de Medicis Ende 1522 von K zur Gesandtschaft in die Schweiz bestimmt (Lanz 1, S. 77, und Bergenroth 2, Nr. 510; Villa, S. 89), musste aber, da Raphael auf der Seefahrt bei einem Schiffbruch das Leben einbüßte (Sanuto 34, Sp. 30 f.), die Sendung allein übernehmen. Das Beglaubigungsschreiben (Wien, St.-A. Belgica PA. 4, Konz.) trägt das Datum 1523 Dezember 1. Valladolid, doch stand ursprünglich 11 novembris. Einer Bestätigung Prantners vom 11. Februar 1523, Valladolid (Wien, St.-A. Belgica PA 14, Orig.), entnimmt man, dass er vom kaiserlichen Sekretär Jean L'Allemand Wechsel auf die Welser über 50.000 Goldgulden erhalten hatte, pour iceulx employer selon la forme declarée es instructions . . . tant devers ses [des Kaisers] capitaines en Italie que en Suisse et ailleurs en Germanie. Vgl. Bergenroth 2, Nr. 536.

4] Dieser Brief ist nicht aufzufinden. Der zweite Nürnberger Reichstag, von dem hier die Rede ist, wurde am 11. Februar geschlossen. DRA 3, S. 737.

5] Wie in den früheren Briefen (vgl. Nr. A29, 31) zeigt sich auch hier F in der Sickingschen Sache schlecht oder doch einseitig unterrichtet. Sickingen hob am 14. September 1522 die Belagerung Triers auf, ohne dass Hessen und Pfalz bereits zu Hilfe gezogen wären. Freilich wurde deren Ankunft täglich erwartet (Ulmann, S. 301). Die Erklärung Sickingens in die Acht durch F erfolgte am 10. Oktober (Planitz, S. 220). Über die Mainzer Angelegenheit vgl. Nr. A23 [5]. Der von den Fürsten gefangene Sohn des Geächteten hieß Hans, für den sich F später (am 2. Juni) bei dem Pfalzgrafen verwendete (E. Münz, Franz von Sickingens Taten, Pläne, Freunde, 2, S. 274 f.). Die Kapitulation Landstuhls erfolgte am 6. Mai. Tags darauf verschied Sickingen. Woher F über diese Vorgänge berichtet ward, ist nicht ersichtlich, da die württembergische Regierung erst am 12. Mai (vgl. Ulmann, S. 381, Anm. 2) von den Ereignissen des Kriegsschauplatzes Mitteilung machte. Sie schreibt: In diser stund ist unnss durch ain namhaffte, glaubwürdige person, so das aus aignem schreiben unnsers gnedigen hern des bischoffs zu Speir empfanngen hat, angelangt, als das schloss Naustall durch die drei kriegsfürsten auf mitwochen jungstverschinen [Mai 6.] erobert sei, Franntz von Sickingen dornnstags darnach mit toud verschiden und allso zuganngen, das durch ain schuts ain spriss von ainem balcken ine Franntzen an die brust getroffen, das ime der leib davon geöffnet. Und als das schlos auffganngen, sei der phallennts hoffmaister zu ime ganngen und gesagt: Frannts kenstu mich auch? daruf er geantwirt: Ich bitt dich red luter. Als das der hoffmaister gethan, hat er, Frannts, gesagt, er sei nit die braut darumb man tantzt. Uff solhs si der ertzbischof zu Trier auch hinein zu Franntzen ganngen und gesagt: Frantz, was hastu mich nur dich selbs getzigen, hab er geanntwirt, er hat ursach gehabt, und daruf weitter nit mer geredt sonnder onlanng darnach verschiden. (Wien, St.-A., Württembergica 1, Orig.)

7] Über die Gründe, weshalb sich das Eintreffen der Reichs-Türkenhilfe verzögerte, vgl. DRA 4, S. 3 ff.

10] Die Klage richtet sich gegen Hans von der Planitz, der 1521—1524 als Vertreter des Kurfürsten von Sachsen am Reichsregimente in Nürnberg weilte. Über dessen sonstige Tätigkeit vgl. dessen Berichte, herausgegeben in den Schriften der königl. sächsischen Kommission für Geschichte 3, Leipzig 1899.

15] Es handelte sich in diesem Kampfe um Ansprüche auf die Grafschaft Mömpelgard. Chr. Fr. Sattler, Geschichte des Herzogthums Würtenberg 2, S. 100 f.